



Communiqué de presse de l'UNSA-ICNA, Syndicat National Autonome des Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne, du 7 juillet 2010

L'UNSA-ICNA est un syndicat créé en juin 2009. C'est un syndicat autonome défendant les Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne et affilié à l'UNSA.

Le syndicat est strictement attaché à la laïcité de la République, à la démocratie, aux libertés, à la justice sociale, à la solidarité, à la défense du Service Public et au principe de l'indépendance syndicale.

A la Direction Générale de l'Aviation Civile, les négociations triennales entre administration et organisations syndicales (dites « protocolaires ») achoppent et sont proches de la rupture.

« L'administration souffle le chaud et le froid sur les négociations » déclare Michael Breton, Secrétaire Général de l'UNSA-ICNA. « Alors qu'après un début d'année houleux et plusieurs jours de grève, la plupart des syndicats avaient décidé de reprendre les discussions, la direction remet sur la table, encore et encore, l'objet de la discorde ».

La DGAC s'entête ainsi à vouloir inscrire dans le protocole l'objectif de fusion des prestataires de contrôle aérien des 7 pays de la zone FABEC (France, Allemagne, Suisse et Bénélux), synonyme de sortie de la Fonction Publique du contrôle aérien français. « Ce projet n'est soutenu que par une minorité des personnels, qui y voient l'opportunité de revalorisations salariales, car nos voisins européens sont mieux payés, mais sans avoir conscience des risques sur les conditions de travail et le niveau d'expertise du système » constate amèrement M. Breton, « et comme le gouvernement cherche un prétexte pour se débarrasser des contrôleurs aériens, le voilà tout trouvé ! ».

La grande majorité des personnels, représentés au sein d'une intersyndicale CGT/FO/UNSA/CGC, défendent quant à eux une construction européenne sur le modèle de coopérations renforcées entre prestataires, une solution non seulement socialement acceptable mais qui apporterait des gains opérationnels probants bien plus rapidement qu'à l'issue d'un long processus de fusion. Cette méthodologie aurait la faveur de la plupart des grands pays européens... à l'exception de la France !

« Nous nous revoyons le 9 juillet, mais si sous prétexte de dialogue social, il s'agit d'approuver des décisions déjà prises et qu'en fait, rien n'est discutable, quelles autres solutions nous restera-t-il ? » conclut le Secrétaire Général de l'UNSA-ICNA.

Site : www.icna.fr

Contact : unsa@icna.fr